



Barème des cotisations Année 2024

Grade	Cotisation annuelle de base	Cotisation réduite (-10%) Pour tous adhérent au prélèvement OU cotisant par virement avant le 30/04/2024		Cotisation réduite Après déduction fiscale
HEA, grade en chef	453 €	408 €	34 €/mois	11.5 €/mois
D11 et plus	387 €	348 €	29 €/mois	9.9 €/mois
D6 à D10	333 €	300 €	25 €/mois	8.5 €/mois
D2 à D5	233 €	210 €	17.5 €/mois	6 €/mois
Normaux, retraités	120 €	108 €	9 €/mois	3 €/mois
Stagiaires	30 €	24 €	2 €/mois	0.7 €/mois

- La référence pour perception des cotisations est la situation de l'adhérent (Grade + échelon) au 1^{er} janvier de l'année de cotisation.
- Les adhérents au prélèvement recevront un échéancier avant la fin du mois de janvier 2024.
Les prélèvements auront lieu le dernier jour du mois durant 12 mois. Toute autre périodicité peut être mise en place sur simple demande.